

Délits
d'opinion

Au plus près de l'opinion publique

La droite peut-elle reconquérir Paris ?

Mayeul l'Huillier

Novembre 2013

Les Cahiers de Délits d'Opinion

A six mois des élections municipales (9-16 mars 2014), l'opposition de droite semble bénéficier d'une conjoncture politique favorable. L'impopolarité de l'exécutif et la fracture qui semble se dessiner entre les différents courants qui constituent la majorité pourrait même lui laisser espérer une victoire électorale facile lors de ce premier scrutin local, deux ans après le printemps 2012.

Pour autant, si le score obtenu par l'ensemble de la gauche devrait effectivement être en net recul si on le compare au total enregistré au printemps 2012, notamment au profit des partis de droite, le rapport de force ne devrait cependant pas permettre à l'opposition de marquer le résultat obtenu par la conquête de quelques-unes des grandes villes de France : les principales villes de province aujourd'hui administrées par la gauche, Lyon, Nantes, Rennes, Lille, Montpellier, paraissent inaccessibles pour la droite, sauf surprise. Toulouse n'a pas voté majoritairement à droite depuis plus de dix ans. Strasbourg et Reims semblent donc concentrer les espoirs de victoire de la droite à l'heure de partir en campagne.

Mais dans sa stratégie de reconquête du pouvoir, qui passe par un retour aux commandes dans les exécutifs locaux, la droite rêve de s'offrir, en l'emportant à Paris, la victoire qui symbolisera sa renaissance après l'échec de 2012.

Afin de faire le point sur les chances réelles pour l'UMP de l'emporter dans la capitale, Délits d'Opinion a réalisé une étude détaillée sur la composition future du Conseil de Paris et de sa majorité. Elle s'appuie sur les résultats électoraux récents, les règles d'attribution des sièges définies par le Code électoral et la connaissance des particularités de l'électorat parisien.

Une élection aux règles très spécifiques

D'après le Code électoral, les élections municipales à Paris, Lyon et Marseille sont soumises à des dispositions particulières, différentes des règles applicables aux autres communes de plus de 1000 habitants. A vrai dire, il n'existe pas une élection municipale à Paris, mais vingt élections municipales dans chacun des arrondissements de la capitale, qui déterminent pour chaque camp ses conseillers d'arrondissement et ses conseillers de Paris.

Chaque parti en présence doit donc déposer une liste unique à partir de laquelle seront attribués, dans l'ordre de présentation, les sièges de conseillers de Paris et de conseillers d'arrondissement.

L'attribution des sièges se fait en fonction des résultats obtenus à travers une prime majoritaire de la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête¹, et ensuite pour les sièges restants, suivant une répartition proportionnelle (règle dite « de la plus forte moyenne »).

Les conseillers d'arrondissement participent uniquement à l'administration de leur propre arrondissement. Pour leur part, les 163 conseillers de Paris ainsi élus se réunissent dans le Conseil de Paris, qui élit le maire de Paris. Pour être majoritaire au Conseil de Paris et ainsi emporter la mairie, l'un des camps en présence doit donc réunir *a minima* 82 conseillers de Paris.

La répartition du nombre de conseillers de Paris entre arrondissements est fixée par une annexe au Code électoral. Suite à la censure par le Conseil constitutionnel de la répartition votée par le Parlement dans le cadre de la loi relative aux conseillers départementaux adoptée en mai 2013, le Sénat et l'Assemblée Nationale ont voté une nouvelle répartition en juillet 2013, afin de prendre en compte les évolutions démographiques dans les différents arrondissements. Les arrondissements réputés favorables à la droite ont perdu 3 sièges (1^{er} arr. : -2, 7^{ème} arr. : -1, 15^{ème} arr. : +1, 17^{ème} arr. : -1), distribués dans des arrondissements penchant à gauche (2^{ème} arr. : -1, 4^{ème} arr. : -1, 10^{ème} arr. : +1, 18^{ème} arr. : +1, 19^{ème} arr. : +2, 20^{ème} arr. : +1).

Le tableau ci-dessous détaille la répartition qui sera en vigueur en mars 2014.

Arr.	Nombre de sièges
1 ^{er}	1
2 ^e	2
3 ^e	3
4 ^e	2
5 ^e	4
6 ^e	3
7 ^e	4
8 ^e	3
9 ^e	4
10 ^e	7

Arr.	Nombre de sièges
11 ^e	11
12 ^e	10
13 ^e	13
14 ^e	10
15 ^e	18
16 ^e	13
17 ^e	12
18 ^e	15
19 ^e	14
20 ^e	14

¹ Le nombre de sièges de la prime majoritaire correspond exactement à la moitié des sièges arrondie, si nécessaire, à l'entier inférieur pour les arrondissements distribuant moins de 4 sièges et arrondie, si nécessaire, à l'entier supérieur pour les arrondissements de plus de 4 sièges.

Au regard des règles du Code électoral, c'est à travers une analyse arrondissement par arrondissement que l'on peut déterminer les chances pour la droite d'obtenir ces fameux 82 conseillers majoritaires.

Délits d'Opinion vous présente ci-dessous une étude très détaillée des vingt arrondissements de Paris, de leur situation électorale, de la répartition probable des postes de conseillers de Paris et des seuils permettant d'obtenir, arrondissement par arrondissement, un siège supplémentaire au Conseil. La présence au second tour de listes dissidentes dans certains arrondissements ne modifie pas *a priori* le rapport de forces général et l'attribution des sièges aux deux camps ainsi constitués.

Les résultats présentés ci-après doivent toutefois être analysés avec prudence, les rapports de force étant difficiles à anticiper dans ce genre d'élections et les résultats des précédentes élections ne pouvant suffire à établir des rapports de force sûrs au regard des spécificités des élections municipales.

Les arrondissements ont été classés en fonction des incertitudes sur le nombre de conseillers de Paris remportés par chaque camp :

- **Les arrondissements avec peu ou pas d'incertitude** : l'observation des résultats aux précédentes élections et l'application des règles d'attribution des sièges permet de prévoir exactement combien chaque camp obtiendra de sièges, sauf surprise majeure.
- **Les bastions de la gauche** : dans ces arrondissements que la gauche n'a pratiquement aucune chance de perdre, le score des listes en présence définira le nombre de sièges obtenus.
- **Les bastions de la droite** : la droite devra y faire les meilleurs résultats possibles afin de faire le plein de conseillers si elle veut reconquérir Paris.
- **Les arrondissements incertains** : l'élection se jouera dans ces arrondissements. La victoire de l'un ou l'autre des camps lui donnera un avantage non négligeable pour obtenir les 82 conseillers nécessaires pour l'emporter.

L'analyse des résultats issus de notre étude montre que les chances pour la droite de reprendre Paris sont extrêmement minces. Afin d'atteindre ce résultat, la droite doit réussir la conjonction de plusieurs objectifs :

1 Faire le plein de conseillers dans tous les arrondissements qui ne changeront pas de majorité.

Cet objectif passe par l'obtention de scores très élevés pour la droite, souvent historiques, et est nécessaire dans au moins trois des neuf arrondissements concernés (3^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 13^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}). La droite pourrait ainsi récupérer jusqu'à 7 sièges dans les bastions de gauche et 2 dans ses propres territoires.

2 Conquérir deux arrondissements disposant de plus de 10 conseillers.

En tenant compte de la situation politique de chacun des arrondissements, les 12^{ème} et 14^{ème} arrondissements sont les plus susceptibles de passer à droite, bien que cela nous paraisse aujourd'hui assez peu probable. Ils apporteraient 12 sièges supplémentaires.

3 Gagner dans deux « petits » arrondissements parmi le 4^{ème}, le 5^{ème} et le 9^{ème}.

Les deux conditions ci-dessus ne seront toutefois pas suffisantes pour l'emporter. La droite devra donc également gagner dans deux des trois arrondissements suivants dont le résultat paraît incertain : le 4^{ème} et le 9^{ème} qui sont actuellement à gauche, et le 5^{ème} arrondissement détenu par la droite.

Compte tenu des résultats électoraux des dernières élections, de notre évaluation des rapports de force et des marges de progression de la droite dans les vingt arrondissements de Paris, la droite devra bénéficier d'**une progression minimale de 9 points sur l'ensemble de la capitale par rapport au score de Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle de 2012 et de 3,5 points par rapport à son score de 2007**. D'après nos modèles, **le point de bascule se situerait entre 53% et 54%** des voix en faveur de la droite sur l'ensemble du territoire parisien.

Réussir l'ensemble de ces objectifs paraît à ce jour un véritable pari pour la droite. Sur la base de ses résultats aux élections présidentielles de 2007 et 2012, Nicolas Sarkozy aurait obtenu respectivement 69 et 63 sièges (sur les 82 nécessaires pour l'emporter – cf. projection en annexe). Au regard de l'analyse détaillée présentée ci-dessous, la prudence de certains leaders de la droite, comme François Fillon ou Jean-Louis Borloo, un temps pressentis comme chefs de file potentiels, semble justifiée dans une élection qui paraît, au regard de nos analyses, comme difficilement gagnable.

Le tableau suivant dresse le bilan arrondissement par arrondissement du nombre de conseillers de Paris que peut y espérer chacun des deux camps. Il détaille deux scénarios pour chacun des arrondissements :

- La première hypothèse s'appuie sur les résultats les plus favorables à la gauche,
- A l'inverse, le second scénario repose sur des résultats optimistes pour la droite.

Afin d'analyser le tableau ci-dessous, il est nécessaire de tenir compte du fait que les sièges changent de camp par blocs de plusieurs sièges par arrondissement. Ainsi le rapport de force de 87 sièges contre 76 en faveur de la droite, issu du scénario 2, qui pourrait laisser penser que la droite dispose d'une marge de confort par rapport aux 82 sièges nécessaires pour l'emporter, dépend du basculement d'un seul arrondissement : une défaite de la droite dans le 12^{ème} ou le 14^{ème} arrondissement faisant basculer 6 sièges d'un coup à gauche et modifiant le résultat final.

	Scénario 1 : favorable à la gauche		Scénario 2 : favorable à la droite	
	Gauche	Droite	Gauche	Droite
Les arrondissements avec peu ou pas d'incertitude				
▪ 1 ^{er} arr.	0	1	0	1
▪ 2 ^{ème} arr.	2	0	2	0
▪ 6 ^{ème} arr.	1	2	1	2
▪ 7 ^{ème} arr.	0	4	0	4
▪ 8 ^{ème} arr.	0	3	0	3
▪ 16 ^{ème} arr.	1	12	1	12
Les bastions de gauche				
▪ 3 ^{ème} arr.	3	0	2	1
▪ 10 ^{ème} arr.	7	0	6	1
▪ 11 ^{ème} arr.	10	1	9	2
▪ 13 ^{ème} arr.	11	2	10	3
▪ 18 ^{ème} arr.	13	2	12	3
▪ 19 ^{ème} arr.	12	2	11	3
▪ 20 ^{ème} arr.	12	2	11	3
Les bastions de droite				
▪ 15 ^{ème} arr.	4	14	3	15
▪ 17 ^{ème} arr.	3	9	2	10
Les arrondissements en balance				
▪ 4 ^{ème} arr.	2	0	0	2
▪ 5 ^{ème} arr.	3	1	1	3
▪ 9 ^{ème} arr.	3	1	1	3
▪ 12 ^{ème} arr.	8	2	2	8
▪ 14 ^{ème} arr.	8	2	2	8
TOTAL	103	60	76	87

Rappel : Le nombre de conseillers nécessaire pour disposer de la majorité à la Mairie de Paris est de 82.

Cette étude s'appuie sur des projections de résultats électoraux et ne présente pas la possibilité de voir le Front National présent au second tour dans aucun arrondissement de la capitale. Ce parti-pris méthodologique s'appuie sur plusieurs éléments détaillés ci-après, mais ne signifie en aucun cas que la présence du Front National au second tour dans certains arrondissements est totalement exclue.

En effet, si une poussée du FN devait avoir lieu à l'occasion des élections municipales, c'est d'abord dans des régions bien identifiées qu'il faut s'attendre à le voir se qualifier pour le second tour.

Un poids politique limité à Paris

Pour se maintenir au second tour, les différentes listes devront en effet obtenir 10% des suffrages exprimés. Les scores obtenus par Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 ne lui permettraient de se maintenir dans aucun arrondissement. En effet, obtenant 6,2% des suffrages sur l'ensemble du territoire parisien, elle culmine à 7,43% dans le 13^{ème} arrondissement. L'amplitude observée reste trop limitée pour qu'un score total autour de 8% lui permette de se maintenir dans un ou plusieurs arrondissements. Cette influence limitée s'inscrit dans une tendance observée depuis la fin des années 90 dans la capitale².

Pour autant, l'abstention, attendue élevée en mars prochain, pourrait favoriser les listes du Front National, qui pourraient rester plus mobilisées que les autres comme on a pu l'observer lors de certaines élections partielles ces dernières semaines.

Un basculement politique vers l'ouest de la capitale ?

D'après les enquêtes d'intentions de vote publiées par les instituts de sondage, le FN pourrait être en position de se maintenir au second tour dans les arrondissements de l'ouest de la capitale : 15^{ème}, et 17^{ème} notamment. Les résultats du Front National lors des dernières élections montrent au contraire que c'est dans les arrondissements de l'est parisien que le FN réalise habituellement ses meilleurs scores.

La qualification du FN au second tour dans les arrondissements de l'ouest serait donc un retour à la structure du vote FN parisien des années 80, s'appuyant principalement sur les électeurs conservateurs et catholiques dont la motivation pourrait en partie être issue de la position de Nathalie Kosciusko-Morizet dans le débat sur le mariage et l'adoption pour les couples homosexuels et la candidature de Wallerand de Saint-Just, figure du Front National historique proche des catholiques conservateurs. Il s'agirait toutefois d'une évolution à contre-courant de l'électorat Front National d'un vote populaire à un vote fortement conservateur.

On peut également s'interroger sur la stabilité de cet électorat fondamentalement de droite lors de la période de cristallisation finale du vote, à quelques jours du scrutin, si d'aventure le Front National

² Au sujet de l'évolution et des caractéristiques du vote FN à Paris, lire l'étude très complète « [Le FN à Paris, la fin d'un cycle ?](#) » de Matthieu Jeanne

était en position de se qualifier pour le second tour dans le 15^{ème} ou dans le 17^{ème} arrondissement et donc de les faire basculer à gauche à la faveur d'une triangulaire.

Une poussée défavorable à la droite

L'éventualité d'une poussée du Front National à Paris a été également écartée de cette étude dans la mesure où elle devrait défavoriser la droite, et rendra son objectif de reconquête de la capitale encore plus délicat.

Une éventuelle présence du Front National dans les grands arrondissements de Paris pourrait lui permettre d'obtenir un ou des sièges de conseillers de Paris. Par exemple dans le 15^{ème} arrondissement, un score supérieur à 10% ou à 1/5^{ème} du score de la liste arrivée en tête lui assurerait un siège, mais compte tenu de la sociologie de l'arrondissement et du vote Front National, il serait quasi certainement pris à la droite³. Surtout sa présence au second tour pourrait remettre en cause la victoire attendue de la droite dans cet arrondissement, ce qui empêcherait la droite de remporter Paris.

Dans les grands arrondissements détenus par la gauche (du 10^{ème} au 14^{ème} et du 18^{ème} au 20^{ème}), les rapports de force observés et les projections en nombre de sièges confirment que si le FN arrive à obtenir un siège, il le fera très certainement aux dépens de la droite⁴, ce qui, là encore, réduirait les chances de la droite d'obtenir les 82 sièges nécessaires pour avoir la majorité au conseil de Paris.

³ Si la progression du vote FN se fait majoritairement aux dépens du score de la droite, le FN prendra un siège à la droite. A l'inverse si la progression se fait plus majoritairement aux dépens du score de la gauche, elle prendra un siège à la gauche.

⁴ Dans le 18^{ème} par exemple, le FN devra progresser à plus de 80% aux dépens de la gauche pour que le siège qu'il obtiendrait éventuellement ne soit pas un siège pris à la droite.

Les arrondissements avec peu ou pas d'incertitude

Les élections ne sont jamais jouées d'avance. Néanmoins, pour certains arrondissements le nombre de conseillers de Paris obtenus par chaque camp n'a presque aucune chance d'évoluer en raison des règles d'attribution des sièges. D'après nos analyses, la répartition présentée ci-dessous doit donc être considérée comme acquise.

1^{er} arrondissement

1 siège



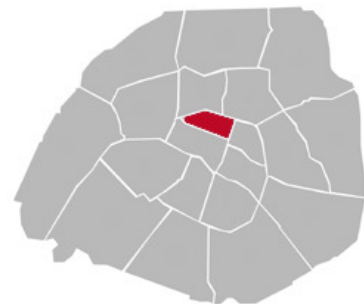
Le seul siège de conseiller de Paris attribué dans le 1^{er} arrondissement sera donné à la liste qui emportera l'arrondissement. Jean-François Legaret, maire sortant, avait réussi à obtenir la majorité en 2008, alors que l'étiage électoral de la droite parisienne avait atteint son plus bas historique. Il devrait donc, sauf surprise, conserver sa mairie d'arrondissement et remporter le siège de conseiller de Paris.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	-
Distribution proportionnelle	-	1 siège
TOTAL	0 siège	1 siège

2^{ème} arrondissement

2 sièges

La prime majoritaire donnera un siège au vainqueur et la proportionnelle lui donnera l'autre. Les deux sièges seront donc remportés par le camp qui l'emportera. La gauche, soit grâce à Jacques Boutault, actuel maire EELV, qui l'avait emporté avec 68% des voix en 2008, soit derrière Véronique Levieux (PS), devrait conserver cet arrondissement et y emporter deux sièges de conseillers de Paris.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	1 siège	-
Distribution proportionnelle	1 siège	-
TOTAL	2 sièges	0 siège

6^{ème} arrondissement

3 sièges



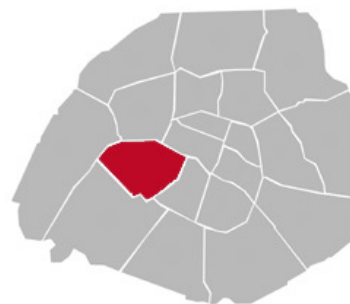
L'arrondissement de Jean-Pierre Lecoq est une place forte de la droite. Une très faible incertitude réside sur le nombre de sièges qu'elle obtiendra. La prime majoritaire lui apportera un siège, et la proportionnelle au moins un des deux restants. Si la victoire se joue au second tour, la droite devra dépasser les 66,7% pour obtenir le troisième siège, alors que s'il s'agit d'une victoire au premier tour, la liste UMP devra faire au moins deux fois le score de la deuxième meilleure liste pour faire le grand chelem. Au vu des résultats des dernières élections ces hypothèses ne nous paraissent pas réalistes.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	1 siège
Distribution proportionnelle	1 siège	1 siège
<i>TOTAL</i>	<i>1 siège</i>	<i>2 sièges</i>

7^{ème} arrondissement

4 sièges

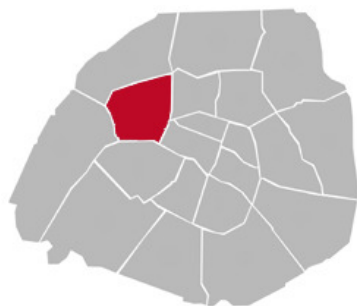
Suite aux modifications dans la répartition des sièges de conseillers de Paris, le 7^{ème} arrondissement a perdu une place au Conseil. Dans cet arrondissement acquis à la droite, et où Nicolas Sarkozy a réalisé un score de 72% au second tour de l'élection présidentielle de 2012, la droite emportera certainement l'ensemble des sièges attribués, la gauche devant atteindre un score historique de 33,4% pour en obtenir un, alors qu'elle n'a jamais dépassé 30% ces dernières années.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	2 sièges
Distribution proportionnelle	-	2 sièges
<i>TOTAL</i>	<i>0 siège</i>	<i>4 sièges</i>

8^{ème} arrondissement

3 sièges



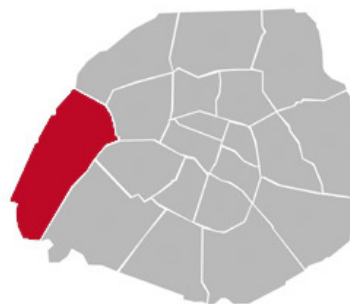
L'arrondissement de l'Elysée est l'un des plus à droite de la capitale. Nicolas Sarkozy y a obtenu plus de 72% des suffrages lors de sa défaite à l'élection présidentielle de 2012, contre 76% en 2007. Si la droite se présente sous une seule liste, l'élection devrait même être jouée dès le premier tour, avec aucun espoir pour la meilleure liste de gauche de faire plus de la moitié du score de liste de droite. La droite devrait donc obtenir la prime majoritaire d'un siège et les deux sièges attribués à la proportionnelle, soit trois sièges.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	1 siège
Distribution proportionnelle	-	2 sièges
<i>TOTAL</i>	<i>0 siège</i>	<i>3 sièges</i>

16^{ème} arrondissement

13 sièges

Dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, si l'élection dure deux tours, c'est plus souvent plus en raison de la présence de listes de droite dissidentes qu'à cause du poids électoral de la gauche. Les prochaines élections n'y changeront certainement rien, et les 78% obtenus par Nicolas Sarkozy en 2012 montrent qu'un score de la droite autour de 80% au second tour reste la norme dans cet arrondissement. Pour la gauche, le deuxième siège obtenu au-dessus de 28,58% paraît inaccessible.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	7 sièges
Distribution proportionnelle	1 siège	5 sièges
<i>TOTAL</i>	<i>1 siège</i>	<i>12 sièges</i>

Ces arrondissements devraient, sauf surprise, rester dans le giron de la gauche. Le nombre des sièges qu'obtiendra chaque champ n'est, en revanche, pas déterminable avec certitude et dépend du rapport de force issu de l'élection de mars 2014.

3^{ème} arrondissement

3 sièges



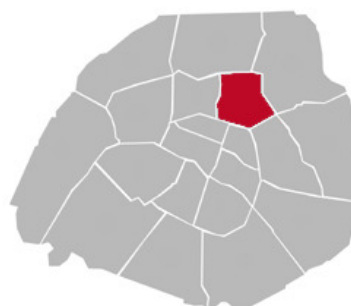
Pierre Aidenbaum l'avait aisément emporté au premier tour en 2008. La droite n'a aucun espoir d'emporter l'élection, tout juste pourra-t-elle sauver un siège. En cas d'élection au premier tour, sa meilleure liste devra se classer deuxième et obtenir plus de la moitié des voix de la liste arrivée en tête. En cas de second tour, elle devra obtenir plus de 33,34% des voix pour emporter ce siège.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	1 siège	-
Distribution proportionnelle	1 ou 2 sièges	0 ou 1 siège
TOTAL	2 ou 3 sièges	0 ou 1 siège

10^{ème} arrondissement

7 sièges

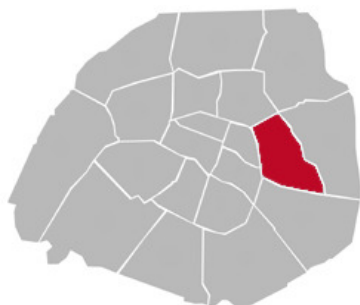
Vainqueur avec un peu moins de 75% des voix au second tour en 2008, le Parti Socialiste semble n'avoir rien à craindre sur cet arrondissement. Avec un siège de plus pour cet arrondissement en 2014, la gauche fera une belle opération car l'arithmétique des règles d'attribution veut que le camp qui l'emportera se verra attribuer au moins six des sept sièges à pourvoir : 4 sièges de prime majoritaire et 2 ou 3 sièges à la proportionnelle. Il faut obtenir plus de 75% des voix pour faire le grand chelem.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	4 sièges	-
Distribution proportionnelle	2 ou 3 sièges	0 ou 1 siège
TOTAL	6 ou 7 sièges	0 ou 1 siège

11^{ème} arrondissement

11 sièges



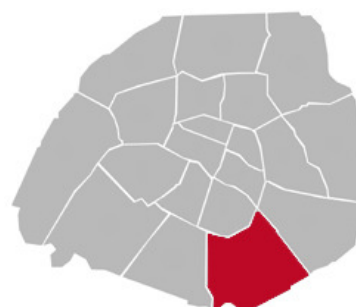
Dans cet arrondissement, il n'y a pas non plus de suspens sur le vainqueur, Patrick Bloche l'avait emporté avec 55% des voix dès le premier tour en 2008 et François Hollande y a obtenu un score de 67% à l'élection présidentielle de 2012. De son côté le score de la droite a généralement été compris entre 20% et 30% ces dernières années. L'inconnue réside donc dans la tenue d'un second tour – dans ce cas la droite devra obtenir plus de 33% pour obtenir deux sièges - ou non – la meilleure liste de droite devant se classer deuxième et obtenir au moins la moitié du nombre de voix de la liste arrivée en tête pour avoir deux sièges. Pour obtenir un siège supplémentaire, elle devra l'emporter ce qui paraît exclu.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	6 sièges	-
Distribution proportionnelle	3 ou 4 sièges	1 ou 2 sièges
TOTAL	9 ou 10 sièges	1 ou 2 sièges

13^{ème} arrondissement

13 sièges

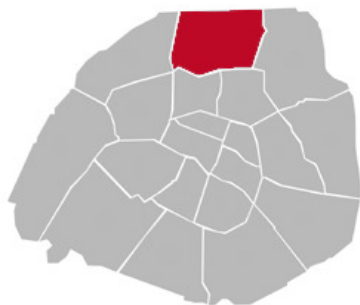
La droite n'a pratiquement aucune chance de l'emporter dans le 13^{ème} arrondissement. Jérôme Coumet, l'actuel maire PS, l'avait emporté avec 70% des voix en 2008 et François Hollande y a réalisé un score de 67%. La droite devra donc essayer de faire le meilleur score possible pour limiter les dégâts et obtenir le maximum de conseillers de Paris. A priori elle devrait en obtenir deux, mais un score supérieur à 42,86% au second tour lui en offrirait un troisième, le maximum qu'elle puisse espérer au regard de l'historique électoral.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	7 sièges	-
Distribution proportionnelle	3 ou 4 sièges	2 ou 3 sièges
TOTAL	10 ou 11 sièges	2 ou 3 sièges

18^{ème} arrondissement

15 sièges



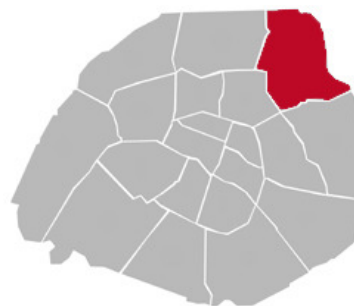
Qu'il paraît loin le temps où la droite était à la tête de cet arrondissement ! Depuis 1995, la gauche règne sur le 18^{ème} de manière hégémonique, François Hollande atteignant même un score de 70% au second tour de l'élection présidentielle de 2012 alors que Daniel Vaillant a frôlé la réélection au premier tour de justesse en 2008 pour finalement s'imposer au second avec 72% des voix exprimées. La gauche remportera donc les 8 sièges de prime majoritaire, les 7 autres étant répartis à la proportionnelle. Si elle obtient un score supérieur à 37,5%, la droite obtiendra trois sièges sur les quinze mis en jeu, sinon elle devra se contenter de deux.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	8 sièges	-
Distribution proportionnelle	4 ou 5 sièges	2 ou 3 sièges
TOTAL	12 ou 13 sièges	2 ou 3 sièges

19^{ème} arrondissement

14 sièges

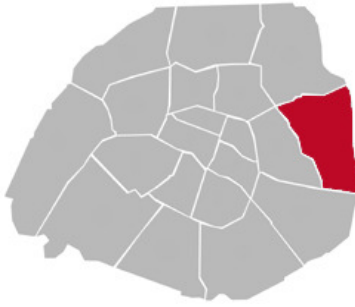
L'ancien arrondissement de Roger Madec est l'un des plus à gauche de Paris, la droite n'a donc aucune chance de l'emporter ici. En revanche, cet arrondissement fait partie des bénéficiaires de la nouvelle répartition des postes de conseillers de Paris, avec deux sièges supplémentaires. Avec un score supérieur à 25% au second tour, la droite aura au minimum deux sièges de conseillers de Paris, et devra atteindre 37,5% des voix pour en avoir un troisième. Envisageable si l'on se souvient qu'en 2007, Nicolas Sarkozy avait obtenu 40% des voix dans cet arrondissement. En revanche, le perdant ne pourra pas obtenir un quatrième siège.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	7 sièges	-
Distribution proportionnelle	4 ou 5 sièges	2 ou 3 sièges
TOTAL	11 ou 12 sièges	2 ou 3 sièges

20^{ème} arrondissement

14 sièges



La situation dans le 20^{ème} arrondissement est semblable à celle du 19^{ème}, avec autant de sièges distribués. Si en 2008 la droite n'avait pas réussi à se qualifier pour le second tour, face à une dissidence de gauche menée par Michel Charzat face à la candidate socialiste Frédérique Calandra, les scores obtenus par Nicolas Sarkozy aux élections présidentielles 2007 et 2012 tournent autour de 30% (respectivement 35% et 28%). L'incertitude sur la distribution des sièges est donc la même que dans le 19^{ème} : la droite en aura deux ou trois si elle atteint 38% des suffrages exprimés.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	7 sièges	-
Distribution proportionnelle	4 ou 5 sièges	2 ou 3 sièges
<i>TOTAL</i>	<i>11 ou 12 sièges</i>	<i>2 ou 3 sièges</i>

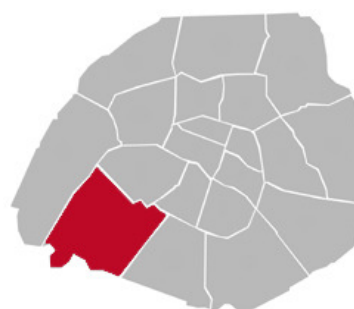
Les bastions de droite

Dans le 15^{ème} et le 17^{ème} arrondissement de Paris, la droite n'a pas de réelle crainte à avoir sur l'issue du scrutin. Elle devra toutefois mobiliser ses électeurs pour espérer obtenir le score le plus élevé et y emporter le plus de sièges de conseillers de Paris. En effet, suivant le score obtenu, elle pourrait en avoir un de plus dans chacun des deux arrondissements.

15^{ème} arrondissement

18 sièges

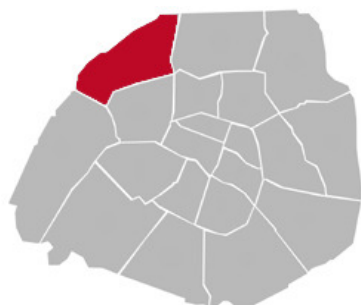
Le 15^{ème} arrondissement de Paris, le plus peuplé, est celui qui rapporte le plus de sièges à celui qui l'emporte. Dans cet ancien fief d'Edouard Balladur, ce sera la droite sauf énorme surprise. En termes de sièges, le vainqueur en remportera au moins quatorze. Les seuils pour obtenir des postes de conseillers de Paris supplémentaires sont 60% pour le quinzième siège et 70% pour le seizième. Face à Anne Hidalgo, chef de file du Parti Socialiste pour Paris, ce dernier score paraît inenvisageable. Au regard des rapports de force de 2008 et de 2012, un score supérieur à 60% paraît éventuellement envisageable pour le camp de Philippe Goujon en cas de poussée de la droite.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	9 sièges
Distribution proportionnelle	3 ou 4 sièges	5 ou 6 sièges
TOTAL	3 ou 4 sièges	14 ou 15 sièges

17^{ème} arrondissement

12 sièges



Le 17^{ème} arrondissement a perdu un siège de conseiller de Paris dans la nouvelle répartition. Si le rapport de force devrait rester favorable à la droite, elle devra toutefois laisser plusieurs sièges à la gauche. En effet, la liste d'Annick Lepetit sera très certainement en mesure de passer la barre des 28,58%. Son score à l'élection municipale de 2008 (47%) peut même lui laisser espérer un troisième siège qu'elle gagnera si sa liste dépasse 42,86%.

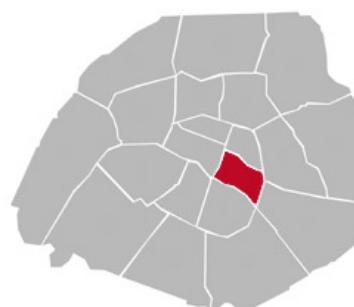
	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	-	6 sièges
Distribution proportionnelle	2 ou 3 sièges	3 ou 4 sièges
TOTAL	2 ou 3 sièges	9 ou 10 sièges

C'est dans ces arrondissements que se jouera l'élection municipale à Paris. Ces arrondissements semblent à première vue incertains, et en raison de la prime majoritaire qui offre la moitié des sièges à la liste qui l'emporte, l'enjeu est important pour le décompte total, notamment dans les arrondissements les plus peuplés.

4^{ème} arrondissement

2 sièges

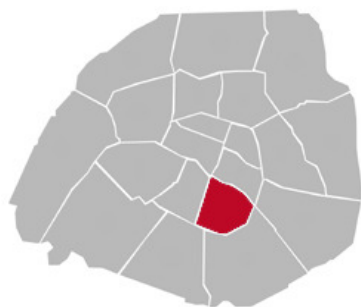
Fief électoral d'un membre du gouvernement (Dominique Bertinotti, ministre déléguée à la famille), le 4^{ème} arrondissement semble particulièrement incertain. La gauche l'avait certes emporté avec 60% des voix en 2008, mais François Hollande n'y a recueilli que 55% des voix à l'élection présidentielle de 2012, et il paraît envisageable de voir le score de la gauche baisser de plus de cinq points entre 2012 et 2014. En 2007, Nicolas Sarkozy y avait d'ailleurs très légèrement devancé Ségolène Royal. Quoi qu'il en soit, le vainqueur remportera les deux sièges distribués.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	0 ou 1 siège	0 ou 1 siège
Distribution proportionnelle	0 ou 1 siège	0 ou 1 siège
TOTAL	0 ou 2 sièges	0 ou 2 sièges

5^{ème} arrondissement

4 sièges



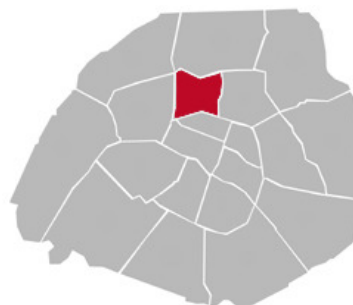
Une page d'histoire de la vie politique parisienne pourrait se tourner en mars prochain avec le départ de Jean Tiberi, qui ne conduira pas la liste de l'UMP dans cet arrondissement. L'ancien maire de Paris avait d'ailleurs réussi à le conserver malgré une progression nette de la gauche ces dernières années. Remporté d'une courte tête en 2008, il a vu François Hollande obtenir 56% des suffrages à l'élection présidentielle de 2012. Trois sièges seront de fait attribués au vainqueur. Pour obtenir le quatrième, il faudra recueillir au moins 67% des voix, ce qui est inenvisageable.

	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	0 ou 2 sièges	0 ou 2 sièges
Distribution proportionnelle	1 siège	1 siège
TOTAL	1 ou 3 sièges	1 ou 3 sièges

9^{ème} arrondissement

4 sièges

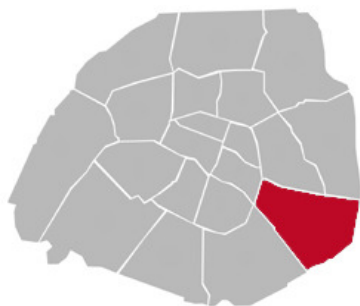
La situation politique dans le 9^{ème} arrondissement est assez similaire à celle du 4^{ème} arrondissement et le résultat de mars prochain pourrait paraître difficile à anticiper. Conquis par la gauche en 2001, il a réélu le maire Jacques Bravo avec plus de 60% des voix en 2008. Pour autant, si une victoire de la gauche est prévisible, le rapport de force en faveur de François Hollande à l'élection présidentielle de 2012 n'était que de 54%-46% et Nicolas Sarkozy y avait été majoritaire en 2007. Au regard de la situation politique actuelle il ne serait pas surprenant de voir le score de la gauche baisser de quatre à cinq points entre 2012 et 2014. En revanche, pour obtenir les quatre sièges de l'arrondissement, une liste devra obtenir plus de 66,67% des voix, ce qui semble impossible.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	0 ou 2 sièges	0 ou 2 sièges
Distribution proportionnelle	1 siège	1 siège
TOTAL	1 ou 3 sièges	1 ou 3 sièges

12^{ème} arrondissement

10 sièges



Le 12^{ème} arrondissement alimente les ambitions de la droite parisienne depuis des années. Arrondissement historiquement de sensibilité centre-droit, c'est à n'en pas douter l'un des arrondissements les plus peuplés à pouvoir basculer de gauche à droite, offrant ainsi un nombre de sièges qui pourrait beaucoup compter dans le bilan final. Cet espoir semble pourtant illusoire au regard des derniers résultats électoraux : même lors de la victoire de Nicolas Sarkozy en 2007, le candidat de l'UMP avait été minoritaire dans cet arrondissement, alors qu'il était légèrement majoritaire sur la ville de Paris. Quoi qu'il en soit, la répartition des conseillers de Paris sera de huit sièges pour le vainqueur et deux pour le perdant, sauf si l'une des deux listes du second tour obtient plus de 66,67% des suffrages.

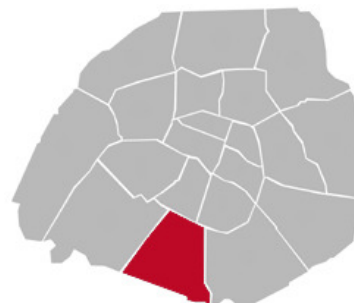
	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	0 ou 5 sièges	0 ou 5 sièges
Distribution proportionnelle	2 ou 3 sièges	2 ou 3 sièges
TOTAL	2 ou 8 sièges	2 ou 8 sièges

14^{ème} arrondissement

10 sièges

Le 14^{ème} arrondissement est celui où se présente Nathalie Kosciusko-Morizet, la tête de proue sur laquelle compte l'UMP pour reconquérir Paris. Cinq des dix sièges seront offerts au vainqueur, les cinq autres étant répartis à la proportionnelle. Le gagnant remportera donc au moins huit sièges, ce qui rend cet arrondissement stratégique dans le décompte total.

Si Nicolas Sarkozy avait réussi à dépasser 45% des voix en 2007, jamais la droite n'a semblé vraiment en mesure d'inquiéter la gauche sur ce territoire, le rapport de force des dernières élections étant plus proche de 60-40 pour la gauche. Mais avec NKM qui jouera son va-tout dans un arrondissement où le maire sortant ne représente pas, une très faible chance de voir la droite rivaliser existe. En revanche, les possibilités de voir l'un des deux camps dépasser 66,67% des voix au second tour, et ainsi obtenir un 9^{ème} siège, sont inexistantes.



	<i>Gauche</i>	<i>Droite</i>
Prime majoritaire	0 ou 5 sièges	0 ou 5 sièges
Distribution proportionnelle	2 ou 3 sièges	2 ou 3 sièges
<i>TOTAL</i>	<i>2 ou 8 sièges</i>	<i>2 ou 8 sièges</i>

Score de Marine Le Pen par arrondissement à l'élection présidentielle de 2012

	Score de Marine Le Pen
▪ 1 ^{er} arr.	5,89%
▪ 2 ^{ème} arr.	4,58%
▪ 3 ^{ème} arr.	4,21%
▪ 4 ^{ème} arr.	5,76%
▪ 5 ^{ème} arr.	5,34%
▪ 6 ^{ème} arr.	4,70%
▪ 7 ^{ème} arr.	5,32%
▪ 8 ^{ème} arr.	5,87%
▪ 9 ^{ème} arr.	4,88%
▪ 10 ^{ème} arr.	5,30%
▪ 11 ^{ème} arr.	4,91%
▪ 12 ^{ème} arr.	6,96%
▪ 13 ^{ème} arr.	7,43%
▪ 14 ^{ème} arr.	6,39%
▪ 15 ^{ème} arr.	6,56%
▪ 16 ^{ème} arr.	5,58%
▪ 17 ^{ème} arr.	6,32%
▪ 18 ^{ème} arr.	6,57%
▪ 19 ^{ème} arr.	6,72%
▪ 20 ^{ème} arr.	6,94%
SCORE PARIS	6,20%

Les scénarios électoraux issus des élections présidentielles de 2007 et 2012

Afin d'établir les rapports de force et les rapports de force présentés ci-dessus, nous nous sommes appuyés sur les résultats de la dernière élection de référence, c'est-à-dire les élections municipales de 2008. Nous avons complété cette analyse par les résultats d'autres élections :

- L'élection présidentielle de 2012 peut être considéré comme un scénario bas pour la droite. Les résultats des élections régionales de 2010 et des élections européennes de 2009 n'ont pas été retenus car donnant un scénario bas plus ancien et, notamment pour les élections européennes, semblent trop spécifiques pour permettre l'extrapolation des rapports de force,
- L'élection présidentielle de 2007 constitue la dernière élection où la droite a réussi à être majoritaire à Paris et nous a donc servi de scénario haut pour la droite.

Compte tenu de ces précisions, voici les répartitions des sièges appliquées aux résultats enregistrés par Nicolas Sarkozy au second tour en 2007 et en 2012.

	Election présidentielle 2007		Election présidentielle 2012	
	Score de Nicolas Sarkozy	Nombre de sièges	Score de Nicolas Sarkozy	Nombre de sièges
▪ 1 ^{er} arr.	56,34%	1	52,17%	1
▪ 2 ^{ème} arr.	45,92%	0	42,40%	0
▪ 3 ^{ème} arr.	42,94%	1	38,65%	1
▪ 4 ^{ème} arr.	50,24%	2	45,04%	0
▪ 5 ^{ème} arr.	49,11%	1	43,78%	1
▪ 6 ^{ème} arr.	61,27%	2	57,66%	2
▪ 7 ^{ème} arr.	74,75%	4	71,76%	4
▪ 8 ^{ème} arr.	76,27%	3	72,47%	3
▪ 9 ^{ème} arr.	50,65%	3	45,81%	1
▪ 10 ^{ème} arr.	37,01%	1	30,61%	1
▪ 11 ^{ème} arr.	38,32%	2	32,24%	1
▪ 12 ^{ème} arr.	48,14%	2	41,06%	2
▪ 13 ^{ème} arr.	41,20%	2	34,73%	2
▪ 14 ^{ème} arr.	46,14%	2	39,74%	2
▪ 15 ^{ème} arr.	59,82%	14	54,50%	14
▪ 16 ^{ème} arr.	80,81%	12	78,01%	12
▪ 17 ^{ème} arr.	62,80%	10	58,22%	10
▪ 18 ^{ème} arr.	36,68%	2	29,69%	2
▪ 19 ^{ème} arr.	39,85%	3	32,36%	2
▪ 20 ^{ème} arr.	35,37%	2	28,17%	2
TOTAL PARIS	50,19%	69	44,40%	63

Seuils d'obtention des sièges de conseillers de Paris par arrondissement⁵

Arr.	Nombre de sièges	Prime majoritaire	Sièges attribués à la proportionnelle	Pourcentage de suffrages exprimés nécessaire à l'obtention du nombre exact de sièges																	
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1er	1	0	1	50,01%																	
2ème	2	1	1	-	50,01%																
3ème	3	1	2	33,34%	50,01%	67,67%															
4ème	2	1	1	-	50,01%																
5ème	4	2	2	33,34%	-	50,01%	67,67%														
6ème	3	1	2	33,34%	50,01%	67,67%															
7ème	4	2	2	33,34%	-	50,01%	67,67%														
8ème	3	1	2	33,34%	50,01%	67,67%															
9ème	4	2	2	33,34%	-	50,01%	67,67%														
10ème	7	4	3	25,01%	-	-	-	-	50,01%	75,01%											
11ème	11	6	5	16,67%	33,34%	-	-	-	-	-	50,01%	66,67%	83,34%								
12ème	10	5	5	16,67%	33,34%	-	-	-	-	-	50,01%	66,67%	83,34%								
13ème	13	7	6	14,29%	28,58%	42,86%	-	-	-	-	-	-	50,01%	57,15%	71,43%	85,72%					
14ème	10	5	5	16,67%	33,34%	-	-	-	-	-	50,01%	66,67%	83,34%								
15ème	18	9	9	10,01%	20,01%	30,01%	40,01%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50,01%	60,01%	70,01%	80,01%	90,01%
16ème	13	7	6	14,29%	28,58%	42,86%	-	-	-	-	-	-	50,01%	57,15%	71,43%	85,72%					
17ème	12	6	6	14,29%	28,58%	42,86%	-	-	-	-	-	50,01%	57,15%	71,43%	85,72%						
18ème	15	8	7	12,51%	25,01%	37,51%	-	-	-	-	-	-	-	50,01%	62,51%	75,01%	87,51%				
19ème	14	7	7	12,51%	25,01%	37,51%	-	-	-	-	-	-	50,01%	62,51%	75,01%	87,51%					
20ème	14	7	7	12,51%	25,01%	37,51%	-	-	-	-	-	-	50,01%	62,51%	75,01%	87,51%					

⁵ Ce tableau s'applique uniquement en cas de duel entre deux listes au second tour des élections municipales. En cas de triangulaire ou de victoire dès le premier tour, ces seuils ne sont plus pertinents.

Résultats électoraux par arrondissement⁶

1^{er} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	52,17%
	François Hollande	47,83%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	39,31%
	François Hollande	30,53%
Elections municipales 2008		
Second tour	Jean-François Legaret (UMP)	52,76%
	Seyba Dagoma (PS)	47,24%
Premier tour	Jean-François Legaret (UMP)	43,10%
	Seyba Dagoma (PS)	37,36%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	56,34%
	Ségolène Royal	43,66%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	39,28%
	Ségolène Royal	27,64%

2^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	57,60%
	Nicolas Sarkozy	42,40%
Premier tour	François Hollande	37,05%
	Nicolas Sarkozy	31,07%
Elections municipales 2008		
Second tour	Jacques Boutault (EELV – PS)	68,34%
	Christophe Lekieffre (UMP)	31,66%
Premier tour	Sylvie Wieviorka (PS)	33,12%
	Jacques Boutault (EELV)	29,93%
	Christophe Lekieffre (UMP)	22,91%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	54,08%
	Nicolas Sarkozy	45,92%
Premier tour	Ségolène Royal	34,82%
	Nicolas Sarkozy	31,35%

⁶ Les résultats des élections présidentielles de 2007 et 2012 et des élections municipales de 2008 sont présentés partiellement ci-dessous de manière à illustrer et étayer notre évaluation des rapports de force dans la perspective des élections municipales de 2014. Pour des raisons de simplicité, nous n'exposons pas ici l'ensemble des résultats électoraux qui ont alimenté nos travaux. L'ensemble des résultats électoraux sont accessibles sur simple demande auprès du ministère de l'Intérieur.

3^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	61,35%
	Nicolas Sarkozy	38,65%
Premier tour	François Hollande	40,11%
	Nicolas Sarkozy	28,49%
Elections municipales 2008		
Premier tour	Pierre Aidenbaum (PS)	55,83%
	Martine Weill-Raynal (UMP)	20,53%
	Laurence Hugues (EELV)	10,33%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	57,06%
	Nicolas Sarkozy	42,94%
Premier tour	Ségolène Royal	36,98%
	Nicolas Sarkozy	29,21%

4^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	54,96%
	Nicolas Sarkozy	45,04%
Premier tour	François Hollande	35,21%
	Nicolas Sarkozy	32,50%
Elections municipales 2008		
Second tour	Dominique Bertinotti (PS)	60,95%
	Vincent Roger (UMP)	39,05%
Premier tour	Dominique Bertinotti (PS)	48,49%
	Vincent Roger (UMP)	31,33%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	50,24%
	Ségolène Royal	49,76%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	34,04%
	Ségolène Royal	31,98%

5^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	56,22%
	Nicolas Sarkozy	43,78%
Premier tour	François Hollande	35,42%
	Nicolas Sarkozy	31,34%
Elections municipales 2008		
Second tour	Jean Tiberi (UMP)	45,00%
	Lyne Cohen-Solal (PS)	44,10%
	Philippe Meyer (Modem)	10,90%
Premier tour	Jean Tiberi (UMP)	37,94%
	Lyne Cohen-Solal (PS)	34,67%
	Philippe Meyer (Modem)	14,33%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	50,84%
	Nicolas Sarkozy	49,11%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	33,24%
	Ségolène Royal	31,62%

6^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	57,66%
	François Hollande	42,34%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	44,66%
	François Hollande	27,83%
Elections municipales 2008		
Second tour	Jean-Pierre Lecoq (UMP)	56,04%
	Romain Levy (PS)	43,96%
Premier tour	Jean-Pierre Lecoq (UMP)	46,93%
	Romain Levy (PS)	33,35%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	61,27%
	Ségolène Royal	38,73%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	43,65%
	Ségolène Royal	24,43%

7^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	71,76%
	François Hollande	28,24%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	58,18%
	François Hollande	18,37%
Elections municipales 2008		
Second tour	Rachida Dati (UMP)	57,69%
	Laurence Girard (PS)	27,18%
	Véronique Delvolvé (Modem)	15,14%
Premier tour	Rachida Dati (UMP)	49,50%
	Laurence Girard (PS)	22,71%
	Véronique Delvolvé (Modem)	15,69%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	74,75%
	Ségolène Royal	25,25%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	55,98%
	Ségolène Royal	15,35%

8^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	72,47%
	François Hollande	27,53%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	58,28%
	François Hollande	17,56%
Elections municipales 2008		
Second tour	François Lebel (DVD)	48,55%
	Pierre Lellouche (UMP)	31,82%
	Heidi Rançon-Cavenel (PS)	19,63%
Premier tour	François Lebel (DVD)	35,51%
	Pierre Lellouche (UMP)	33,42%
	Heidi Rançon-Cavenel (PS)	18,68%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	76,27%
	Ségolène Royal	23,73%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	58,49%
	Ségolène Royal	14,01%

9^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	54,19%
	Nicolas Sarkozy	45,81%
Premier tour	François Hollande	35,15%
	Nicolas Sarkozy	33,22%
Elections municipales 2008		
Second tour	Jacques Bravo (PS)	63,03%
	Delphine Burkli (UMP)	36,97%
Premier tour	Jacques Bravo (PS)	49,23%
	Delphine Burkli (UMP)	30,78%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	50,65%
	Ségolène Royal	49,35%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	35,29%
	Ségolène Royal	31,52%

10^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	69,39%
	Nicolas Sarkozy	30,61%
Premier tour	François Hollande	42,62%
	Nicolas Sarkozy	20,78%
Elections municipales 2008		
Second tour	Rémi Ferraud (PS)	74,96%
	Linda Asmani (UMP)	25,04%
Premier tour	Rémi Ferraud (PS)	48,54%
	Linda Asmani (UMP)	15,91%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	62,99%
	Nicolas Sarkozy	37,01%
Premier tour	Ségolène Royal	41,99%
	Nicolas Sarkozy	25,03%

11^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	67,76%
	Nicolas Sarkozy	32,24%
Premier tour	François Hollande	42,17%
	Nicolas Sarkozy	22,31%
Elections municipales 2008		
Premier tour	Patrick Bloche (PS)	55,06%
	Claude-Annick Tissot (UMP)	19,81%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	61,68%
	Nicolas Sarkozy	38,32%
Premier tour	Ségolène Royal	40,81%
	Nicolas Sarkozy	25,80%

12^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	58,94%
	Nicolas Sarkozy	41,06%
Premier tour	François Hollande	36,80%
	Nicolas Sarkozy	27,63%
Elections municipales 2008		
Second tour	Michèle Blumenthal (PS)	64,77%
	Jean-Marie Cavada (UMP)	35,23%
Premier tour	Michèle Blumenthal (PS)	46,07%
	Jean-Marie Cavada (UMP)	24,31%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	51,86%
	Nicolas Sarkozy	48,14%
Premier tour	Ségolène Royal	32,13%
	Nicolas Sarkozy	32,05%

13^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	65,27%
	Nicolas Sarkozy	34,73%
Premier tour	François Hollande	40,29%
	Nicolas Sarkozy	22,37%
Elections municipales 2008		
Second tour	Jérôme Coumet (PS)	69,88%
	Véronique Vasseur (UMP)	30,12%
Premier tour	Jérôme Coumet (PS)	49,84%
	Véronique Vasseur (UMP)	21,35%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	58,80%
	Nicolas Sarkozy	41,20%
Premier tour	Ségolène Royal	37,28%
	Nicolas Sarkozy	26,54%

14^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	60,26%
	Nicolas Sarkozy	39,74%
Premier tour	François Hollande	37,78%
	Nicolas Sarkozy	27,10%
Elections municipales 2008		
Second tour	Pierre Castagnou (PS)	57,37%
	Marie-Claire Carrère-Gée (UMP)	28,09%
	Marielle de Sarnez (Modem)	14,54%
Premier tour	Pierre Castagnou (PS)	45,03%
	Marie-Claire Carrère-Gée (UMP)	20,81%
	Marielle de Sarnez (Modem)	13,93%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	53,86%
	Nicolas Sarkozy	46,14%
Premier tour	Ségolène Royal	33,84%
	Nicolas Sarkozy	30,09%

15^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	54,50%
	François Hollande	45,50%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	39,96%
	François Hollande	29,38%
Elections municipales 2008		
Second tour	Philippe Goujon (UMP)	52,65%
	Anne Hidalgo (PS)	47,35%
Premier tour	Anne Hidalgo (PS)	35,87%
	Philippe Goujon (UMP)	33,94%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	59,82%
	Ségolène Royal	40,18%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	41,48%
	Ségolène Royal	24,31%

16^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	78,01%
	François Hollande	21,99%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	64,85%
	François Hollande	14,53%
Elections municipales 2008		
Premier tour	Claude Goasguen (UMP)	51,71%
	Jean-Yves Mano (PS)	17,08%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	80,81%
	Ségolène Royal	19,19%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	64,02%
	Ségolène Royal	11,27%

17^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	Nicolas Sarkozy	58,22%
	François Hollande	41,78%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	44,31%
	François Hollande	26,94%
Elections municipales 2008		
Second tour	Françoise de Panafieu (UMP)	52,75%
	Annick Lepetit (PS)	47,25%
Premier tour	Françoise de Panafieu (UMP)	44,03%
	Annick Lepetit (PS)	36,20%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Nicolas Sarkozy	62,80%
	Ségolène Royal	37,20%
Premier tour	Nicolas Sarkozy	46,02%
	Ségolène Royal	22,97%

18^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	70,31%
	Nicolas Sarkozy	29,69%
Premier tour	François Hollande	43,03%
	Nicolas Sarkozy	19,47%
Elections municipales 2008		
Second tour	Daniel Vaillant (PS)	72,50%
	Roxane Decorte (UMP)	27,50%
Premier tour	Daniel Vaillant (PS)	49,56%
	Roxane Decorte (UMP)	18,22%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	63,62%
	Nicolas Sarkozy	36,38%
Premier tour	Ségolène Royal	41,51%
	Nicolas Sarkozy	23,44%

19^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	67,64%
	Nicolas Sarkozy	32,36%
Premier tour	François Hollande	41,30%
	Nicolas Sarkozy	22,47%
Elections municipales 2008		
Premier tour	Roger Madec (PS)	52,14%
	Jean-Jacques Giannesini (UMP)	21,34%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	60,15%
	Nicolas Sarkozy	39,85%
Premier tour	Ségolène Royal	39,61%
	Nicolas Sarkozy	27,76%

20^{ème} arrondissement

Election présidentielle 2012		
Second tour	François Hollande	71,83%
	Nicolas Sarkozy	28,17%
Premier tour	François Hollande	43,09%
	Nicolas Sarkozy	18,15%
Elections municipales 2008		
Second tour	Frédérique Calandra (PS)	69,50%
	Michel Charzat (DVG)	30,50%
Premier tour	Frédérique Calandra (PS)	38,32%
	Michel Charzat (DVG)	16,03%
	Jean-Claude Beaujour (UMP)	7,24%
Election présidentielle 2007		
Second tour	Ségolène Royal	64,63%
	Nicolas Sarkozy	35,37%
Premier tour	Ségolène Royal	42,41%
	Nicolas Sarkozy	23,16%